

MINISTÈRE  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
& DES BEAUX-ARTS

SOUS-SECRÉTARIAT D'ÉTAT  
DES BEAUX-ARTS

DIVISION DES SERVICES D'ARCHITECTURE

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
ET DE DÉCLAMATION

CABINET DE L'ARCHITECTE



184  
Paris, le 7 juillet 1922

Monsieur,

Il semble aujourd'hui  
bien avéré que la  
bibliothèque Doucet va être  
installée ailleurs qu'à l'Institut  
d'histoire et d'art.  
Le nom de Doucet s'efface  
— et ne vaut-il pas mieux  
qu'aucun nom soit marquant  
pour dans l'avenir ne soit  
associé au vôtre — la création  
de toute ramener à son point  
de départ, un édifice consacré  
à un pieux souvenir par une  
femme de cœur.

Il serait vraiment fâcheux  
qu'une œuvre inspirée par un  
si noble sentiment et à laquelle

j'ai de mon côté consacré tout  
mon temps et mes efforts à  
toute collaboration de pensée  
avec vous ne trouvant entrave  
par une pauvre question d'argent!

Où ce qu'il déplore tout  
ceux qui sont au courant  
du projet.

Votre don, Madame, était  
magnifique. Mais hélas, par  
suite de la crise monétaire,  
ce n'est plus deux millions,  
somme royale avant-guerre,  
c'est au tout plus de cinq  
millions et demi qu'il faut.

Vous diriez, m'avez-vous  
dit, Madame, qu'il ne faut  
pas toucher au capital que  
vous laissez à la fortune.

N'y aurait-il pas une manière  
 tout en respectant vos vœux  
 de nous permettre de réaliser  
 l'œuvre commencée ?

Cela serait de prélever chaque  
 année sur les intérêts du  
 Capital que vous laisseriez à  
 la bonne — une partie  
 de ces intérêts ....

Enfin faudrait-il que ce fût  
 votre volonté expresse, par  
 conséquent, une chose sacrée ..

Ainsi le peu de souvenir  
 se perpétuerait comme vous  
 l'avez désiré.

Un très agr. Meudane,  
 un hommage et les respects,

Thigot

